

Image not found or type unknown



Divorce avec bail commercial

Par **Jault**, le **06/04/2013** à **10:52**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce.

J'ai actuellement un bail commercial en commun avec ma femme qui se termine dans 3 ans.

Je voudrai me destituer du bail mais le bailleur refuse une caution bancaire.

Quand je serai divorcé, je serai obligé de payer si ma femme ne paye en sachant que je ne maîtrise ni ses entrées, ni ses sorties de son salon de coiffure.

Que puis je faire pour trouver une solution?

Merci de votre aide.